

SOUSCRIPTION : MODE D'EMPLOI

Les documents suivants vous sont remis avec la présente notice :


- Le Document d'Information Synthétique
- Une plaquette commerciale
- Un bulletin de souscription en **3 exemplaires**, dont 1 à conserver
- Un pouvoir pour l'Assemblée Générale Constitutive

Comment souscrire ?

1. Compléter les **3 exemplaires** du bulletin de souscription



- Remplir de façon lisible toutes les informations requises
- Calculer votre investissement sachant que la **valeur de l'action est de 1 000 €** et que la souscription minimale est de **5 actions**
- Ne pas oublier de **Dater et Signer chaque exemplaire**
- L'actionnaire en conserve un exemplaire

Vous pouvez remplir le Bulletin et le Pouvoir au format électronique. Il ne reste plus qu'à imprimer et à signer ! 

2. Compléter le pouvoir pour l'Assemblée Générale Constitutive sans oublier de le **signer** (le pouvoir est indispensable à la souscription)
3. Joindre un chèque du montant de votre souscription



- Le chèque doit être libellé à l'ordre de « **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES** »
- Les **nom** et **prénom** indiqués sur le chèque doivent être **identiques** à ceux indiqués sur le bulletin de souscription
- Les chèques ne seront pas encaissés avant le **31 décembre 2019**

4. Joindre une photocopie de votre **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport) **recto-verso** en cours de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi que le **RIB** du compte sur lequel le souscripteur souhaite que ses actions soient créditées au moment de la liquidation de MANON 11 (dans le cas de souscription au nominatif pur).

Votre dossier de souscription complet doit comporter les éléments suivants :

- Deux exemplaires originaux du **bulletin de souscription** dûment remplis, **datés** et **signés**
- L'exemplaire original du **pouvoir signé**
- Le questionnaire client dûment rempli et signé
- La lettre d'intention de souscription remplie et signée
- une photocopie de votre **pièce d'identité recto-verso** en cours de validité
- Le chèque** dûment rempli et signé
- Un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois
- Le **RIB** du compte sur lequel le souscripteur souhaite que ses actions soient créditées au moment de la liquidation de MANON 11 (dans le cas de souscription au nominatif pur)

DES QUE LE DOSSIER EST COMPLET, ENVOYER A :

INVEST SECURITIES
73 boulevard Haussmann
75008 Paris

Contact :

LUCY FINANCE
 Laura Ho-Tong
 01 42 65 44 18

Bulletin de souscription

1 - Identité

Je soussigné(e) :

Mme M.

NOM : Prénom :

Nom de naissance (si différent) :

Né(e) le : à : N° Département :

2. Coordonnées

Adresse :

Code Postal : Ville :

Il s'agit de mon adresse fiscale

Adresse fiscale différente : Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse email : Téléphone :

Je souhaite recevoir par courrier électronique, à l'adresse email ci-dessus, ma convocation ainsi que la documentation relative aux assemblées générales d'actionnaires en lieu et place des documents papiers

3. Souscription

Connaissance prise du document d'information synthétique et des conditions d'émission des actions énoncées ci-après, je déclare souscrire un montant de : (en chiffres) € (en lettres) euros, correspondant à actions (souscription minimum 5 actions), soit 5 000 € d'une valeur de 1 000 € chacune, et verser le montant de ma souscription par chèque ci-joint (à l'ordre de **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES**).

Je demande l'inscription en compte à mon nom de ces titres sous forme :

Nominative pure chez la société émettrice

Nominative administrée chez :

(indiquer le nom du prestataire de service d'investissements choisi par le souscripteur et joindre le RIB),

selon les références du compte titres ci-dessous :

Code banque Code guichet Numéro de compte Clé Code EuroClear*

* Le Code Euroclear est obligatoire et doit être demandé à la banque conservatrice de vos titres.

Important : afin de faciliter la liquidité des actions souscrites, nous vous remercions de nous faire parvenir le RIB à votre nom sur lequel vous souhaitez que cette liquidité vous soit versée.

En application des articles 314-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF, BNP PARIBAS Securities Services vous classera dans la catégorie : **Client non professionnel**.

Je déclare être informé que l'intermédiaire financier percevra du gestionnaire une commission de 3 % du montant net investi au titre de la commercialisation de l'offre.

4. Signature

Fait à

Le (date)

en trois exemplaires dont un à conserver par le souscripteur

signature

SOFICA MANON 11

Société anonyme en formation au capital de 2 300 000 €
Siège social : 45 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris

Un projet de statuts a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris le 4/09/2019

Conditions d'émission des actions

◆ **Objet social**

La société a pour objet exclusif le financement en capital d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées conformément aux dispositions de l'article 40 de la Loi n°85-695 du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

Les investissements seront réalisés sous forme :

- de souscription au capital de sociétés passibles de l'impôt sur les Sociétés dans les conditions de droit commun et qui ont pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles ayant fait l'objet d'un agrément du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée ;
- de versements en numéraire réalisés par contrat d'association à la production permettant d'acquérir un droit sur les recettes d'exploitation d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle agréée en limitant la responsabilité du souscripteur au montant du versement.

◆ **Législation particulière**

La société sera soumise aux dispositions de l'article 40 de la loi n°85-695 du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier et de ses décrets d'application n° 85-982 et 85-983 du 17 septembre 1985.

Le capital de la société a été agréé par le Ministère de l'Action et des Comptes Publics le 4 octobre 2019.

◆ **Avantages fiscaux**

En application des dispositions de l'article 199 unvicies du code général des impôts, pour bénéficier de l'avantage fiscal accordé en cas de souscriptions en numéraire au capital de la SOFICA, l'investisseur doit conserver les actions de la SOFICA pendant au moins 5 années à compter de la souscription.

En cas de cession des titres concernés dans les 5 ans de la souscription, les sommes déduites sont réintégrées à l'impôt l'année de la cession.

L'avantage fiscal lié à la souscription en numéraire au capital d'une Sofica consiste en une réduction d'impôt dont le taux est fixé à 30 %, taux qui est majoré à 36 % pour les Sofica qui réalisent un minimum de 10 % de leurs investissements sous forme de souscription en capital dans des sociétés de production cinématographiques ou audiovisuelles. Par ailleurs, ce taux est porté à 48 % lorsque, d'une part, la réalisation d'investissement dans les conditions ci-dessus pour bénéficier du taux de 36 % a été respectée et, d'autre part, la société s'engage à consacrer :

a) Soit au moins 10 % de ses investissements à des dépenses de développement d'œuvres audiovisuelles de fiction, de documentaire et d'animation sous forme de séries, effectuées par les sociétés mentionnées au a de l'article 238 bis HG au capital desquelles la société a souscrit ;

b) Soit au moins 10 % de ses investissements à des versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production, mentionnés au b du même article 238 bis HG, en contrepartie de l'acquisition de droits portant exclusivement sur les recettes d'exploitation des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles à l'étranger.

MANON 11 s'étant engagée à réaliser au moins 10 % de ses investissements dans le capital de société(s) de production et à consacrer 10 % de ses investissements à des versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production en contrepartie de l'acquisition de droits portant exclusivement sur les recettes d'exploitation des œuvres cinématographiques ou audiovisuelles à l'étranger, le taux de réduction d'impôt pour les souscripteurs de MANON 11 sera en conséquence le taux majoré de 48 %.

Le traitement fiscal est susceptible d'être modifié dans le temps.

Souscription par offre au public 2 300 actions de 1 000 € de nominal composant le capital social

◆ **Prix d'émission : 1 000 € par action.**

Le nominal de chacune des actions est à libérer en totalité lors de la souscription.

◆ **Toute souscription devra porter sur un minimum de 5 actions, soit 5 000 €.**

Au cas où le montant des souscriptions reçues n'atteindrait pas le capital minimum prévu 1 300 000 €, la société ne pourrait être constituée. Les fonds seraient alors remboursés, sans intérêts ni frais, dans les conditions prévues par la loi et dans le délai maximum d'un mois après l'Assemblée constitutive.

Les actions porteront jouissance à partir de la date d'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

◆ **Les souscriptions seront reçues du 12 octobre 2019 au 31 décembre 2019.**

Elles pourront être suspendues sans préavis dès que le montant en capital, fixé à 2 300 000 €, aura été intégralement souscrit.

Aux termes de l'article 40 de la loi n°85-695 du 11 Juillet 1985, une même personne ne pouvant détenir directement ou indirectement plus de 25 % du capital social, toute souscription qui s'avérerait excédentaire après constatation, ainsi qu'il est dit ci-dessus, du montant définitif du capital social par l'Assemblée Constitutive, sera remboursée au souscripteur considéré, sans intérêts ni frais dans le délai d'un mois à compter de ladite Assemblée.

La notice exigée par la loi a été publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire du 11 octobre 2019, et la notice rectificative le 18 décembre 2019.

Un Document d'Information Synthétique est tenu à disposition du public.

Les fonds versés en libération des 2 300 actions émises seront déposés chez BNP PARIBAS Securities Services – 3, rue d'Antin – 75002 Paris.

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles sont nécessaires pour pouvoir acheter des actions et font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de votre investissement. Les destinataires des données sont : BNP PARIBAS Securities Services et LUCY FINANCE.

Elles ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à contact@sofica-manon.com

Bulletin de souscription

1 - Identité

Je soussigné(e) :

Mme M.

NOM : Prénom :

Nom de naissance (si différent) :

Né(e) le : à : N° Département :

2. Coordonnées

Adresse :

Code Postal : Ville :

Il s'agit de mon adresse fiscale

Adresse fiscale différente : Adresse :

Code Postal : Ville :

Adresse email : Téléphone :

Je souhaite recevoir par courrier électronique, à l'adresse email ci-dessus, ma convocation ainsi que la documentation relative aux assemblées générales d'actionnaires en lieu et place des documents papiers

3. Souscription

Connaissance prise du document d'information synthétique et des conditions d'émission des actions énoncées ci-après, je déclare souscrire un montant de : (en chiffres) € (en lettres) euros, correspondant à actions (souscription minimum 5 actions), soit 5 000 € d'une valeur de 1 000 € chacune, et verser le montant de ma souscription par chèque ci-joint (à l'ordre de **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES**).

Je demande l'inscription en compte à mon nom de ces titres sous forme :

Nominative pure chez la société émettrice

Nominative administrée chez :

(indiquer le nom du prestataire de service d'investissements choisi par le souscripteur et joindre le RIB),

selon les références du compte titres ci-dessous :

Code banque Code guichet Numéro de compte Clé Code EuroClear*

* Le Code Euroclear est obligatoire et doit être demandé à la banque conservatrice de vos titres.

Important : afin de faciliter la liquidité des actions souscrites, nous vous remercions de nous faire parvenir le RIB à votre nom sur lequel vous souhaitez que cette liquidité vous soit versée.

En application des articles 314-4 et suivants du Règlement Général de l'AMF, BNP PARIBAS Securities Services vous classera dans la catégorie : **Client non professionnel**.

Je déclare être informé que l'intermédiaire financier percevra du gestionnaire une commission de 3 % du montant net investi au titre de la commercialisation de l'offre.

4. Signature

Fait à

Le (date)

en trois exemplaires dont un à conserver par le souscripteur

signature

MANON 11

SOFICA

Société anonyme en formation au capital de 2 300 000 €

conformément à l'agrément délivré par la Direction Générale des Finances Publiques le 04/10/2019

mis à jour par l'avenant du 28/11/2019 - Siège social : 45, rue Boissy d'Anglas 75008 Paris

POUVOIR

Je soussigné(e)

NOM

Prénom

Adresse :

N° et rue

Code postal

Ville

agissant en qualité de souscripteur de actions au capital de la société en formation MANON 11,

constitue pour mandataire⁽¹⁾, sans faculté de substituer, LUCY FINANCE (45, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris) en sa qualité d'actionnaire de

MANON 11, pour me représenter à l'Assemblée Générale constitutive de ladite société, convoquée le 27 janvier 2020 à 10 heures au siège social, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- constatation de la souscription du capital et de la libération des actions en numéraire. (Il est rappelé que, dans le cas où le capital effectivement souscrit serait inférieur à 1 300 000 €, la société ne pourrait être constituée) ;
- approbation du projet de statuts déposé au greffe du Tribunal de Commerce le Paris le 4 septembre 2019, et, le cas échéant, modification de ceux-ci ;
- nomination des premiers administrateurs ;
- nomination du contrôleur légal titulaire et de son suppléant ;
- reprise des actes passés par le fondateur pour le compte de la société en formation ;
- mandat à donner pour effectuer tous actes nécessaires jusqu'à l'inscription de la société au registre du commerce et des sociétés ;
- pouvoirs pour les formalités.

En conséquence :

- assister à la réunion de cette assemblée et à toute assemblée subséquente délibérant sur le même ordre du jour dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à l'assemblée précédente ;
- émarger toute feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'assemblée, prendre part à toutes délibérations et émettre tout ;
- vote sur les questions à l'ordre du jour ;
- aux effets ci-dessus, signer tous procès-verbaux et pièces et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à _____, le _____

Signature du titulaire

(1) Chaque souscripteur dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il a souscrites. Le mandataire d'un souscripteur dispose des voix de son mandant dans les mêmes conditions.

Ce pouvoir sera résilié de plein droit si je me présente à ladite assemblée.

IMPORTANT

AVIS A L'ACTIONNAIRE

Indications prescrites par le Code de commerce dans sa partie réglementaire.

1. Article R. 225-81 – 7° du Code de commerce - A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, l'actionnaire peut choisir l'une des formules suivantes :

- a) Donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ;
- b) Voter par correspondance ;
- c) Adresser à la société une procuration sans indication de mandataire.

2. Article R. 225-81 – 8° du Code de commerce - En aucun cas, l'actionnaire ne peut retourner à la société à la fois la formule de procuration et le formulaire de vote par correspondance.

3. Article R. 225-81 dernier alinéa du Code de commerce - En cas de retour à la société à la fois de la formule de procuration et du formulaire de vote par correspondance en violation des dispositions du paragraphe 2 ci-dessus, la formule de procuration sera prise en considération, sous réserve des votes exprimés dans le formulaire de vote par correspondance.

4. La procuration donnée pour se faire représenter à l'assemblée par un actionnaire est signée par celui-ci et indique ses nom, prénom usuel et domicile. Elle peut désigner un mandataire qui n'a pas la faculté de se substituer à une autre personne. Le mandat est donné pour une seule assemblée. Il peut cependant être donné pour deux assemblées tenues le même jour ou dans un délai de quinze jours.

Le mandat donné pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour.

Nom et prénom : _____

Adresse _____

INVEST SECURITIES
Entreprise d'Investissement
73, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Objet : intention de souscription au capital de la société Manon 11

A _____, le _____

Messieurs,

Dans le cadre d'un mandat de « conseil en investissements financiers » que j'ai conféré en date du _____ à la société _____ afin que me soient conseillés des placements et investissements adaptés à la gestion de mon patrimoine, et en particulier à la fiscalité me concernant, cette dernière m'a suggéré d'étudier l'offre de la société Manon 11.

Je vous remercie donc, en votre qualité d'Entreprise d'Investissement mandatée par Manon 11 en vue du placement de ses actions émises dans le cadre de l'augmentation de leur capital, de prendre en compte ma demande de souscription à _____ actions nouvelles de cette société, au prix unitaire de 1 000 €, soit un investissement total de _____ €.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, dûment remplis et signés par moi-même, les documents suivants :

- le bulletin de souscription au capital de Manon 11 (signature identique à celle figurant sur la pièce d'identité);
- le pouvoir pour AG Constitutive de la SOFICA ; complété et signé
- le « questionnaire souscripteur » dûment rempli et signé ;
- une copie de ma pièce d'identité (uniquement passeport ou carte d'identité) en cours de validité ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- un chèque établi à l'ordre de BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES ;
- une copie du mandat de « conseil en investissement » (également signé par la société _____).
- Cette lettre remplie et signée

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature

Questionnaire souscripteur à MANON 11

Nom : Prénom :
Adresse de résidence principale :
.....
Adresse électronique :

I. Connaissances et expérience en matière d'investissement (conformément à l'article L533-13 II du Code Monétaire et Financier)

Avez-vous eu une activité sur les produits, services ou marché ci-dessous ?	oui	non
Bourse de France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres Bourses de la Union Européenne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OPCVM (actions, obligations)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OPCVM complexes (FCPR, FCPI, FIP, ARIA...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations (OAT, emprunts d'Etat...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produits complexes (Warrants, Certificats, Trackers, Options...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Alternext	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché libre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Investissement au capital de sociétés non cotées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Avez-vous exercé pendant au moins un an une position professionnelle exigeant une connaissance des investissements en instruments financiers ?

oui non

Réalisez-vous, en moyenne, plus de 10 opérations par mois sur des instruments financiers ?

oui non

Quel est le montant de votre portefeuille d'instruments financiers ?

Souhaitez-vous être considéré comme un client professionnel ?

oui non

II. Information relative à votre situation patrimoniale et fiscale

Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant
- Chef d'entreprise
- Cadre, professeur, prof libérale, scientifique ou artistique
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Autre personne sans activité professionnelle

Quelle est la répartition de votre patrimoine ?

Liquidités%

Placements à revenu fixe (produits bancaires)%

Biens immobiliers%

Contrats d'assurance (vie, décès, capitalisation)%

Comptes titres%

Autres%

Etes vous résident fiscal français ? oui non

Êtes-vous assujettis à l'IR ? oui non

Si oui, quel montant d'IR avez-vous payé en 2018 :

<50 k€ entre 50 et 100 k€ >100 k€

en 2019 :

<50 k€ entre 50 et 100 k€ >100 k€

III. Information relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (conformément au titre VI du livre V du Code Monétaire et Financier)

Vos revenus proviennent principalement de :

- Salaires, Traitement Pensions, retraites, rentes reçues
- Revenus fonciers Revenus de valeurs mobilières
- Autres :

Quel est le montant annuel de ces revenus ?

<50 k€ entre 50 et 100 k€ >100 k€

Les fonds que vous souhaitez investir dans la SOFICA proviennent ils de comptes bancaires ouverts auprès d'un établissement bancaire agréé en France ?

oui non

IV. Complément d'information

Avez-vous pris connaissance du document d'information synthétique établi par la SOFICA MANON 11 et en particulier les facteurs de risque tels que décrit au « II » de ce document ?

oui non

Avez-vous bien été informé que ce placement ne présente aucune garantie en capital ni de rendement ni de liquidité ?

oui non

Avez-vous lu attentivement les risques énoncés dans la plaquette commerciale de MANON 11 ?

oui non

Avant l'opération « MANON 11 », étiez-vous déjà client de votre conseiller en gestion de patrimoine ?

oui non

Si Non, Je confirme : (i) avoir sollicité moi-même

(Identité du conseiller en gestion de patrimoine) en vue de la réalisation d'une opération financière répondant aux critères de déductibilité à l'Impôt sur le Revenu,

(ii) que ma souscription à actions de la Société MANON 11 correspond, à raison de ses caractéristiques et de son montant, à des opérations habituellement réalisées par moi-même.

Merci d'indiquer vos coordonnées téléphoniques (obligatoire) pour toutes questions complémentaires :

Fait àle.....

Signature du souscripteur :